

05/05/18

Volume XVI – Lettre 26

20 Iyar 5778



Hil'hoth Chabbath par le Rav David Ostroff,

sous le contrôle du Gaon Harav Moché Sternbuch. *chlita*

Un objet utilisable à l'entrée de Chabbath, qui serait devenu temporairement mouqtsé, reste-t-il mouqtsé une fois le problème réglé ?

Prenons l'exemple d'une chaussette qui tomberait dans un petit récipient d'eau. *'Hazzal* ont institué une *gezeira* (décret) ¹ interdisant de manipuler un vêtement mouillé de peur que l'on en vienne à l'essorer et l'ont décrété *mouqtsé*. Si la chaussette sèche seule, elle redevient utilisable à partir de ce moment-là, en vertu du principe selon lequel le statut d'un objet est fixé à l'entrée de *Chabbath*. Ainsi, si un objet devient *mouqtsé*, pour quelque raison que ce soit, pendant *Chabbath*, il retourne à son état d'origine dès que cette raison disparaît. ² Par contre, un objet *mouqtsé*, à l'entrée de *Chabbath* le restera pendant tout *Chabbath*, quand bien même la raison qui l'a rendu *mouqtsé* viendrait à disparaître. ³

Peut-on recouvrir un œuf pondu Chabbath ? Peut-on glisser une assiette dessous ?

La *guemara* ⁴ cite souvent une opinion qui interdit de déplacer un *kéli* (ustensile) permis pour protéger un élément *mouqtsé* (objet qu'il est interdit de déplacer le *Chabbath*). En conséquence, il ne serait pas permis de recouvrir un œuf fraîchement pondu *Chabbath* et qui est donc *mouqtsé*. Cependant, la *hala'ba* ne suit **pas** cette opinion et il autorise de recouvrir un œuf, même *mouqtsé*, d'un bol.

Toutefois, un œuf étant ovale et instable, il risque de bouger si on l'effleure et il conviendra de le recouvrir avec la plus grande attention pour éviter de le toucher. ⁵ Par contre, un élément *mouqtsé* qui ne risque pas de bouger si on l'effleure peut être recouvert sans précaution particulière. ⁶

Par contre, il n'est pas permis de glisser une assiette sous un œuf *mouqtsé* en raison de l'interdit de *bitoul kéli mebé'hano* (rendre un *kéli* inutilisable *Chabbath*). L'œuf étant *mouqtsé*, l'assiette que l'on glisserait dessous le deviendrait également et il est interdit de rendre un *kéli mouqtsé Chabbath*. ⁷

[1] Rama dans *siman* 301:46

[4] Voir Rabbi Ne'hemia dans *Chabbath* 43a & 124a

[6] *Ibid*. C'est l'avis du Béer Hagolah et du Gaon de Vilna, contrairement au Maguen Avraham et au Taz

[2] *Siman* 310:3

[5] *Michna Beroura siman* 310:22

[7] *Siman* 310:

[3] Voir *Michna Beroura* 310:16

Un mot sur la Paracha, par le Rav Ozer Alport

אמר

Vayikra (XXIII:15)	<p>וּסְפַרְתֶּם לָכֶם מִמִּחֶרֶת הַשַּׁבָּת מִיּוֹם הַבֵּיאָכֶם אֶת עֹמֶר הַתְּנוּפָה: שִׁבְעַ שָׁבָתוֹת תְּמִימֹת תִּהְיֶינָה</p>	<p>Puis, vous compterez chacun, depuis le lendemain de la fête, depuis le jour où vous aurez offert l'Omer du balancement, sept semaines, qui doivent être entières</p>
---------------------------	---	--

Notre verset évoque la *mitsva* connue sous le nom de *Sefirath Ha Omer* (compte de l'Omer). Durant chaque jour de cette période de sept semaines, il nous est commandé de compter les jours et les semaines qui passent. Il y a, concernant cette *mitsva*, une loi unique difficile à comprendre. Si quelqu'un oublie accidentellement de ne compter, ne serait-ce qu'un seul jour durant cette période, il ne peut plus continuer à compter les jours suivants avec la bénédiction. Dans la mesure où tout le compte est considéré comme une seule grande *mitsva*, celui qui manque même un seul jour ne peut plus accomplir la *mitsva* cette année-là.

Ce concept ne se retrouve dans aucune autre *mitsva*. Si quelqu'un a accidentellement consommé du *'Hamets* à *Pessa'h*, oublié d'allumer la *menorah* un soir de *'Hanouca* ou mangé en dehors de la *Soucca* pendant *Souccoath*, personne ne suggère qu'il est alors exempté de continuer à observer la *mitsva* pendant la durée de la fête. Pourquoi le compte de l'Omer est-il unique à cet égard ?

Le *Midrach* enseigne que Rabbi Akiva fut un berger inculte et ignorant jusqu'à l'âge de 40 ans. Il remarqua un jour, un rocher avec un trou, creusé par l'eau. Il estima que, si l'eau pouvait pénétrer la roche dure, la *Torah* (qui est également comparée à l'eau) pouvait certainement pénétrer la chair molle de son cœur. Cela le motiva pour commencer à apprendre, en partant de zéro avec l'alphabet jusqu'à devenir finalement le plus grand érudit de sa génération. Bien que cette histoire soit inspirante, quel message plus profond Rabbi Akiva a-t-il trouvé dans l'eau ruisselante qui lui a donné confiance dans sa nouvelle entreprise ?

Rav 'Haim Chmoulevitz explique que celui qui veut faire bouillir de l'eau, place une casserole sur la cuisinière pendant une minute jusqu'à ce qu'elle commence à bouillir. Que se passerait-il s'il ne la laissait que pendant 30 secondes, la retirait du feu pendant cinq minutes, puis la remettait sur le feu pendant 30 secondes ? L'eau, bien qu'étant resté sur le feu pendant une minute entière ne bouillirait pas. L'explication évidente en est que ce n'est pas le temps passé par l'eau sur la flamme qui est crucial, mais la continuité. C'est la puissance accumulée par la chaleur pendant 60 secondes ininterrompues qui permet à l'eau de bouillir.

De même, Rabbi Akiva était sceptique quant à son potentiel, en commençant à étudier la *Torah* à son âge. En démarrant de zéro et en étudiant un petit peu chaque jour, où en arriverait-il réellement ? Mais en voyant le trou dans la roche créé par l'eau, il reconnut son erreur. Bien que chaque goutte d'eau n'ait pas vraiment d'impact, l'effet cumulatif des gouttes d'eau successives est énorme. Comprenant la puissance latente de la régularité, Rabbi Akiva partit étudier chaque jour jusqu'à devenir le leader de la génération.

La période des 7 semaines de l'Omer est celle où nous nous préparons à célébrer le don de la Torah au Mont Sinaï à Chavouoth. En conséquence, Rav Eliezer Fireman suggère que la *Torah* nous demande spécifiquement de compter le Omer sans manquer un jour pour nous enseigner symboliquement l'importance de la régularité dans notre étude de la *Torah*. Rabbi Akiva nous enseigne que la clé n'est pas l'âge auquel nous commençons, mais plutôt la constance de notre étude. Celui qui persévère verra que le "trou" final sera plus grand que la somme de ses composantes !

Qui rend la collectivité méritante, la faute ne l'atteint pas; mais qui fait fauter la collectivité n'aura pas l'occasion de se repentir. Moïse eut du mérite et rendit la collectivité méritante et le mérite de la collectivité lui fut imputé, comme il est dit: " Il a accompli l'œuvre sainte de D-ieu et Sa justice envers Israël ! " (Deutéronome 33:21). Jéroboam ben (fils de) Nevath fauta et fit fauter la collectivité. La faute de la collectivité lui fut imputée, comme il est dit : "... pour les fautes de Jéroboam qui fauta et fit fauter Israël " (I Rois 15:30).

Par contre, l'enfant, qui n'a jamais vu ou connu un environnement correct, aura un temps d'apprentissage beaucoup plus long et difficile avant de pouvoir adopter lui-même de bons traits de caractère. Il ne s'agit pas tant d'une punition pour son passé que d'une initiation pour l'avenir. Et malheureusement, moins il aura été éduqué, même si sa "faute" est légère, plus il faudra lui imposer une stricte discipline et être ferme afin de le conduire sur le long chemin de la vraie vie. Il faudra beaucoup de temps avant qu'il puisse s'aventurer seul sur ce chemin.

Le roi Salomon l'a déclaré avec force, sans sensiblerie mais avec détermination: " **On ne réprimande pas un esclave avec des mots** " (Proverbes 29:19). Sans la bénédiction d'une éducation saine et stable, les résultats sont souvent désastreux et il n'est pas aisé de les redresser.

D-ieu traite ainsi différemment les descendants des justes et ceux des méchants. Si mes ancêtres sont justes, je suis beaucoup moins éloigné de leur comportement, nonobstant mes propres faiblesses. Par contre, si mes ancêtres n'ont jamais eux-mêmes connu la droiture, je suis moi-même, de base, loin de la vérité.

Ceci, poursuit Rav Dessler, nous fournit un aperçu important d'un autre concept fondamental de la pensée juive, le traitement préférentiel de D-ieu envers les Juifs. Les Sages font souvent référence au fait qu'Israël a le « mérite spécial des Patriarches » (ze'houth avoth). Nous bénéficions d'un traitement préférentiel simplement parce que nous descendons d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, non pas en raison d'une histoire ancienne dans laquelle nous avons la chance d'être les descendants d'individus pieux ayant vécu, il y a des millénaires, mais parce que ces ancêtres ont instillé, dans la psyché juive, certaines bonnes qualités et D-ieu sait qu'avec un peu d'insistance, nous pouvons les retrouver.

Rav Dessler le démontre à travers les écrits d'un célèbre érudit, Rav 'Haïm de Volozhine (Lituanie fin du 18^{ème} et début du 19^{ème} siècle). Rav Volozhiner note que de nombreux traits positifs qui sont presque une seconde nature pour les Juifs aujourd'hui, sont en vérité un héritage d'Abraham. Les Juifs sont patients et acceptent de souffrir comme Abraham a survécu à la famine sans se plaindre. Ils sont prêts à se sacrifier pour leurs croyances tout comme Abraham était prêt à être jeté dans une fournaise ardente et à sacrifier son propre fils. Les Juifs ont un attachement inné et profondément ancré à la Terre d'Israël, tout comme Abraham a abandonné sa famille et sa patrie, écoutant un appel divin à émigrer vers le pays désigné par D-ieu. Et enfin, les Juifs ont toujours été à la pointe des luttes sociales, essayant, d'une manière ou d'une autre, d'améliorer le monde qui les entoure,

Ainsi, D-ieu traite Israël dans bien des cas de façon plus miséricordieuse et patiente que les autres nations. Bien sûr, D-ieu traite chaque être humain individuellement, avec une miséricorde adaptée, mais de manière générale, les nations du monde ne sont pas encouragées, aiguillonnées et averties comme Israël. D-ieu a permis aux fautes de nombreux grands empires de s'accumuler pour finir par les anéantir complètement, en n'en préservant que ce qui pouvait intéresser les archéologues, des siècles plus tard. Mais Israël fut toujours et sera toujours différent. D-ieu aperçoit les bons caractères, juste sous la surface de la psyché juive. Il ne nous ignore donc jamais complètement. Il nous avertit, patiemment mais constamment, de ne jamais nous reposer jusqu'à ce que nous réalisons le grand potentiel qu'il sait exister en nous. Il sait que chacun d'entre nous est doté en lui-même d'une étincelle innée de Judéité et qu'en l'attisant suffisamment, deviendra la clarté flambante d'un vrai cœur juif.

A la mémoire de Emile HADDAD (29 Iyar 5750) & Ginette née TEMAM (20 Iyar 5757)

Association Déborah-Guitel: 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 09.54.46.12.76

E-mail: deborah-guitel@sfr.fr Site: www.deborah-guitel.com

Vous pouvez dédier une de nos lettres à la mémoire ou à l'attention ou en l'honneur d'un de vos proches

Note: Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter Chabbath et ne pas jeter, mais déposer dans une Gueniza